

de voir comme cette motion vient à l'appui de notre position aujourd'hui. Nous pouvons ainsi nous servir, avec beaucoup plus de raisons à l'égard de nos adversaires, du langage contenu dans cette motion. Nous pourrions même, avec une pleine et entière justification au point de vue des faits, présenter une motion conçue dans les mêmes termes. Mais notons, entre autres considérants de cette motion, la proposition :

" Que par ces motions, ces votes et ces déclarations, le parti conservateur actuellement au pouvoir a pris envers le peuple de cette Province l'engagement de diminuer les dépenses et de ne pas augmenter la dette publique.

Il suffit de remplacer le mot " conservateurs " par le mot " libéral. "

Ceci se passait le 2 janvier 1895. Le 11 décembre 1895 feu l'hon. M. Marchand, alors chef de l'opposition, faisait devant cette Chambre un exposé long et très élaboré, à son point de vue, de la situation financière. Il jetait un cri d'alarme. Il trouvait la situation tellement grave qu'il se croyait obligé de demander la formation d'un comité spécial, offrant son concours généreux au gouvernement, afin de trouver une solution au problème financier qui se présentait à son esprit. Voici ce qu'il disait au début de ses remarques :

### La déclaration Marchand

" L'opinion publique, alarmée de cet état de choses, signifia à ses délégués, par le vote luasant du 8 mars 1892, de couper court à toute dépense superflue et de rétablir par la plus sévère économie l'équilibre du budget.

" Je me suis, avec mes amis de la gauche, incliné devant le mandat populaire, et, dès la première occasion qui s'est offerte, nous nous sommes montrés prêts, comme l'indiquent les paroles que je viens de citer à coopérer avec le gouvernement dans la tâche difficile qui lui était imposée.

" Nous avons différé, il est vrai, sur les moyens à prendre pour arriver aux résultats désirés ; mais je concède cordialement à mes adversaires comme je réclame pour nous, le mérite et le bénéfice des bonnes intentions. Malheureusement, l'épreuve n'a pas eu un succès aussi complet que tous ont

dû le désirer. Certaines économies ont été opérées et des taxes nouvelles ont été imposées ; mais les réductions d'une part, et le surcroît du revenu de l'autre, n'ont pas suffi et nos budgets annuels accusent encore et toujours, un déficit qui s'ajoute au passif, déjà disproportionné à nos moyens d'acquiescement.

" Cependant il est impérieusement nécessaire de mettre fin sans plus de retard, à cet état de choses.

" Nous devons indispensablement et immédiatement restreindre toutes nos dépenses ordinaires et extraordinaires, au niveau de nos revenus annuels, à peine de ruiner, dans un avenir prochain, le crédit, l'honneur et le prestige de notre province.

" C'est un cas d'urgence qui demande le concours de tous les véritables amis de leur pays, à quelque parti politique qu'ils appartiennent.

" Les réformes requises dans une crise aussi grave que celle que nous traversons sont souvent pénibles, elles trouvent inévitablement des récriminations, dont peuvent profiter les adversaires, et ne s'opèrent pas toujours d'une manière complète et efficace, sans des périls pour leurs auteurs. Elles restent en conséquence à l'état de demi-mesures.

" Le travail de restauration entrepris par le gouvernement a nécessairement subi l'effet de ces influences et n'a pu obtenir le degré de perfection requis.

" L'opposition a étudié consciencieusement la situation ; elle voit, à ne pas s'y méprendre, tous les périls que cette situation présente, et dans l'accomplissement d'un devoir impérieux que son patriotisme lui impose, elle vient loyalement et sans arrière-pensée, offrir au gouvernement de partager ses responsabilités dans l'oeuvre réparatrice."

Remarquons que l'hon. M. Marchand parle bien au nom de son parti.

Or, à cette date, les dépenses ordinaires annuelles du gouvernement conservateur pour le dernier exercice financier, étaient de \$4,013,228.43 et les recettes \$4,221,687.84, laissant un surplus ou excédant de \$178,458.41 (consulter pour ces chiffres les états B. C. et D. des exposés budgétaires de M. Marchand de 1897 et 1899—et de M. Duffy, de 1902 et du 7 mars